RENCONTRE PROFESSIONNELLE / FORMATION

NOS PRATIQUES DE MEDIATION AU REGARD DES DROITS CULTURELS

Lundi 10 et mardi 11 mai 2021 à l'Escale Culture, Sucé-sur-Erdre (44)

Une proposition du **Collectif des médiateurs et médiatrices des Pays de La Loire,** dans le cadre du **Pôle de ressources pour l'éducation artistique et culturelle (PREAC) spectacle vivant Pays de La Loire** avec le soutien de **l'Etat – Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) des Pays de la Loire**

RESTITUTION DES DEUX JOURNEES DE FORMATION

Rédigée par le réseau culture 21 et le collectif des médiateurs et médiatrices

Les 10 et 11 mai, des membres du Collectif des médiateurs et médiatrices des Pays de La Loire ont participé à une formation autour des droits culturels. Il s'agissait pour certaines personnes de les découvrir, pour d'autres d'approfondir leur connaissance et leur appréhension de ces droits. La formation a permis de regarder et de questionner les pratiques professionnelles de chacun·e au regard de ces droits culturels, d'identifier des contradictions, mais aussi des leviers et pistes de réflexion.

Lundi 10 mai 2021

La journée a commencé par un brise-glace. Par petits groupes de 4 ou 5, il nous faut nous trouver un maximum de points communs. Couleur des yeux, animaux de compagnie, taille, goûts ou dégoûts littéraires, lieux ou modes de vie… Ce brise-glace fut une première entrée en matière dans les droits culturels.

Introduction

Une courte introduction, proposée par Christelle Blouët et Anne Aubry (Réseau culture 21), sur l'histoire du Réseau culture 21, la démarche Paideia et les fondements juridiques et philosophiques des droits culturels.

Association indépendante créée en 2009, Réseau culture 21 inscrit ses travaux dans la promotion de la diversité et des droits culturels dans l'ensemble des politiques publiques en s'appuyant sur l'Agenda 21 de la culture et la Déclaration de Fribourg.

Il accompagne les collectivités dans un travail d'ouverture de la notion de culture dans son acception la plus large, de son appropriation par les acteurs de tous champs sectoriels et de sa traduction dans les actions et les dispositifs de politiques publiques culturelles, sociales, éducatives ou d'autres domaines. Réseau culture 21 travaille également à identifier et rendre visibles les acteurs et les démarches actives sur ces enjeux sur le territoire et favorise la coopération et l'échange de pratiques. À travers la promotion de démarches participatives, il encourage les décloisonnements et favorise la prise en compte de la transversalité de la culture dans les autres politiques publiques.

La Déclaration de Fribourg (2007) identifie et donne un contenu à huit droits culturels sur lesquels Réseau culture 21 s'appuie pour mettre au travail les professionnel·le·s : Identité, diversité, patrimoine, communauté, éducation, information, participation, coopération. Ces huit droits seront nos lunettes pendant ces deux journées de formation.

Mises en jeu

Quatre ateliers pour appréhender par le jeu quatre des huit droits : Identité, diversité, patrimoine, communauté.

Identité : « Est-ce que je connais les personnes avec qui je travaille ? », « Est-ce que je fais obstacle, dans mes pratiques professionnelles, à l'expression de certaines personnes ? » : deux questions auxquelles il fallait répondre sous la forme d'un débat mouvant.

Diversité : Par petits groupes, il s'agissait de trouver ce qui faisait de nous un groupe homogène ou hétérogène.

Patrimoine : 10 minutes de réflexion, par groupes, autour de la question suivante : « Quel est notre rôle dans l'accès au patrimoine ? »

Communauté : « Qui a bu du café ce matin ? Du thé ? », « Qui a déjà changé de métier ? », « Qui a pris le train ce matin ? » … La communauté des buveurs et buveuses de thé, souvent oubliée, aura marqué les esprits.

Ces entrées ludiques dans les droits culturels ont permis de poser un certain nombre de questions : Comment travailler les conditions d'expression des personnes dans notre travail ? La différence est-elle nécessairement conflictuelle ? Quand génère-t-elle de la souffrance, de l'humiliation, de la violence ou de la haine et pourquoi ? Qu'est-ce que la diversité ? Comment ne pas essentialiser les personnes ? Ce qui fait patrimoine pour les personnes doit-il être institutionnalisé pour être reconnu ? Comment saisir et comprendre ce qui mobilise une personne, ce qu'elle a envie de partager, de transmettre ? La communauté n'est-elle pas un espace à défendre, en tant qu'espace de confiance ? Reconnaître la communauté comme espace de débat, de discussion, de contradictions, de liberté d'expression, n'est-ce pas le meilleur moyen de faire face au communautarisme ? etc.

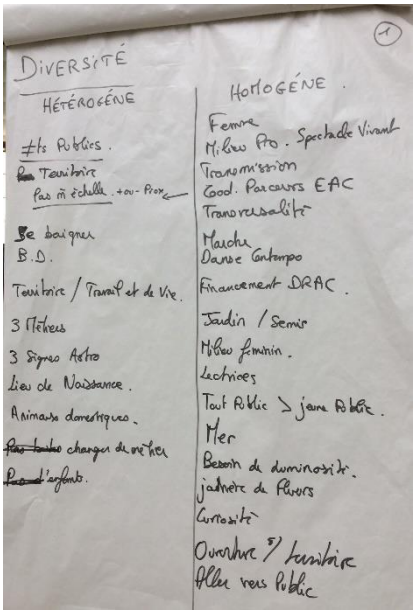

L'analyse de cas est faite à partir d'un récit détaillé et factuel d'une action passée. Elle vise à observer une pratique professionnelle au regard des huit droits culturels et à mettre en évidence les enjeux de la traduction de ces droits dans l'action publique.
Deux cas ont été proposés à l'analyse. Pendant que la personne impliquée dans le projet racontait, les autres écoutaient le récit avec en tête deux des huit droits plus particulièrement. Il s'agissait ensuite de mettre en commun par petits groupes, puis d'échanger avec l'ensemble du groupe. Si c'est une analyse collective qui a été proposée dans le cadre de cette formation, c'est un exercice qu'il est intéressant de mener individuellement.

Cas n°1 : « Traveling »
Présenté par Manon Lerat, Chargée de mission Éducation Artistique et Culturelle, Communauté de communes d'Erdre et Gesvres -

Récit de la pratique

Communauté de commune de 12 communes avec un projet culturel de territoire.
Accueil d'artistes en résidence. L'approche repose le regard des artistes qui vient interroger les politiques publiques différemment. Prochain projet sur l'agriculture.
Le projet Traveling ici présenté parle des pratiques des mobilités aujourd'hui.
Avec le groupe artistique Alice : vidéo, théâtre, photo. Ils aiment croiser plusieurs questions et travailler avec les habitants.
La démarche permet notamment de questionner la place de la voiture, la place de grands parkings vides, les paysages et certaines aberrations donc…
Le projet a démarré avec une 1ère collecte de témoignages auprès de personnes qu'Alice connaissait déjà sur le territoire : des bénévoles du cinéma par exemple et du conseil de développement. Il y a eu une attention à ne pas être trop culpabilisant dans la mobilisation.
Les questions posées étaient : Qui ? Combien de voitures ? Quand l'utilisez-vous ? Êtes-vous prêt à vous en passer ? Il y a eu une séance de projection de courts métrages et de publicités sur le sujet, mettant aussi en dérision le côté potentiellement « machiste » du sujet.
Une déambulation va être organisée à Grandchamps-des-Fontaines et des projections de séquences filmées : ça c'est la restitution finale prévue en septembre. Des scènes décalées ont été tournées et vont être projetées dans le spectacle : pétanque sur un rond-point, mariée dans une église sur le rond-point…
Le projet a été travaillé avec les collègues du service mobilité : c'est une porte d'entrée qu'on n'avait pas, qui a permis par exemple d'avoir de nouveaux partenaires sur le vélo.
En septembre 2020, il y a eu un temps fort sur les mobilités avec les élus. Le film Thelma et Louise a été projeté. Objectif : créer de la réflexion sur les mobilités aujourd'hui. On a coupé la circulation d'une départementale très accidentogène. On y a organisé un grand buffet, une fête des voisins géante.
Des « groupe complices » d'habitants ont été rencontrées au fur et à mesure. Ce n'est pas facile quand on ne sait pas ce que ça va produire. On avait aussi sollicité des groupes de théâtre amateur mais ça n'a pas trop pris. Une quinzaine d'habitants (non comédiens) ont accepté de jouer le jeu et de jouer dans le spectacle. Il y aura 2 jours de répétition en juin.
Le spectacle parcours comportera 1h de déambulation jouée, avec projection de séquences filmées, illustration sonore diffusée au casque, documentaire poétique et décalé. Avec une jauge de 50 personnes à chaque fois.
Le service mobilité est très mobilisé y compris sur l'organisation : stationnement, voie publique, etc.
On a écrit une note, on devait aller dans les commissions d'élus, vers quelque chose de plus réflexif, mais c'est dilué, la crise covid n'aide pas.
Un projet artistique n'est pas là pour moraliser. La situation vécue subissant une très grosse circulation, de gros embouteillages. La nécessité de développer les sentiers de rando, le vélo…
A quel point Traveling aura-t-il fait bouger les choses ? Ou contribué à… ?
Le spectacle sera joué dans une seule commune dont l'espace bourg est intéressant. La mairie est partie prenante. C'est un projet communauté de commune mais il fallait bien que ça se passe quelque part : on ne peut

pas être dans les 12 communes à la fois. La collecte et la participation se sont faites sur les 12 communes : services jeunesse, groupes théâtre, péniche… Il y a des communes qu'on n'a pas touché, on ne touche jamais tout le monde. Les réseaux se sont resserrés assez vite.
Il y a une grosse énergie bénévole sur le projet. Les artistes se sont beaucoup baladés et ont repéré des choses, les habitants ont aussi apporté des ressources. Il y avait des groupes complices, dont un avec nos collègues de la communauté de communes.
6 ou 7 groupes complices : le cinéma, les collègues, le conseil développement, la péniche, le théâtre, l'association Vélos Verger. Ils se sont tous rencontrés et on a formé à partir d'eux un groupe de figurants.
Restitution finale : le spectacle déambulatoire au casque. Un teaser a été fait à partir des images filmées, avec une qualité filmique importante.
Ce sont de gros projets pour un final à 150 spectateurs. Ça pose question ?
Durée décembre 2019 – septembre 2021 (au lieu de septembre 2020).
Exemple : service de location vélo électrique, mais ce n'est pas traveling qui a produit cela. C'est concomitant. La mobilisation de Vélos Verger a été plus impliquée depuis pour la prévention dans les écoles.
Au conseil de développement on se mobilise sur les sujets d'actualité forte mis en lien avec une politique publique + forte.
Au moment du débat mouvant, on avait 80% d'élus et 5 à 10 autres personnes nouvelles : une infirmière qui travaille sur Nantes qui a pu témoigner des difficultés de trafic routier denses, un jeune gars qui voulait partir en camion en voyage. L'écriture du spectacle a été faite à partir de la collecte de témoignages.
La proposition du collectif Alice arrivait juste à temps. On avait connaissance de leur travail très imprégné. Ils connaissaient déjà les communes.
Les figurants mobilisés sont plutôt des adultes retraités ou des familles.
Une famille avec des pré-ado s'est malheureusement arrêtée pendant le confinement.

Analyse droit par droit

Participation (art. 5) – coopération (art. 8)

La coopération a donné la possibilité de participer à 2 services de la communauté de communes : est-ce qu'il pourrait y avoir aussi d'autres services, relais associatifs, habitants ?
Est-ce que les communes ont joué le jeu de l'information ? (cf art. 7)
Le choix de l'asso de vélo est un point de vue environnemental, pas le choix des pro-voiture.
> C'est parce qu'ils sont dans cette approche que nous avons été vers eux. L'asso a aussi sollicité une asso de voitures anciennes, mais Manon ne sait pas ce que ça a donné.
Y avait-il un volume maximum de gens à rencontrer ?
> Les appels à témoignage ne sont jamais si nombreux, et puis les artistes doivent s'arrêter à un moment. Ils se sont restreints à partir d'un moment : connaissances et réseaux ouverts dont ils se sont contentés.

Diversité (art. 3b)

Il y avait des personnes assez différentes, un large cercle. Quid d'autres typologies, de personnes plus jeunes, d'autres utilisations de la voiture, pour une pluralité de points de vue ?
> On aurait aimé + de jeunes, mais ça n'a pas pris, le contexte était compliqué.
Ne pas toujours chercher à avoir tout le monde, mais travailler la diversité interne. On peut assumer un choix « restreint ». Il faut en revanche comprendre pourquoi l'interpellation n'a pas été suivie.

Information (art. 7)

Communication de réseau.
> Quand se pose la difficulté « il nous faut des gens », on va à l'efficacité. Mais on a découvert des assos et des gens qui ne se connaissaient pas. Ça a fait « des petits ».

Participation (art. 5)

Participation à travers l'échange de savoirs (cf. éducation – art. 6)

Education (art. 6)

Horizontalité = prise en compte de chacun dans son approche de la mobilité.
Transmission d'informations qu'eux peuvent connaître davantage. L'asso de vélo peut continuer d'évoluer dans ce sens : atelier de réparation de vélo par exemple.
Pistes pour la collègue de la mobilité : travailler différemment avec les écoles sur la prévention. Pour continuer le travail, il ne faudrait pas clore le projet mais continuer un an encore.

Coopération (art. 8)

Comment tu laisses ton projet prendre sa vie propre ?
Est-ce que se sont d'autres qui ne prennent pas cette place, ou est-ce qu'on a du mal à laisser cette place pour que cela soit possible ?
« Besoin aussi de passer à autre chose » alors que le frémissement est là à faire fructifier.

Communauté (art. 4)

Communauté très investie. Quid des communautés promoteur : motards, garagistes… ?
Pré-connaissance des réseaux par les artistes mais quand on rencontre de nouvelles personnes…Attention à la facilité.
Pourquoi vous n'avez pas réussi à mobiliser les comédiens amateurs ?
> C'est récurrent, tout comme les jeunes.
« Faire communauté de communes ».

Patrimoine (art. 3c)

Dans la durée, quelle transmission du projet ?
Le détournement des lieux est super intéressant, nouveaux patrimoines symboliques. Le teaser va devenir symbolique.
Transformer la départementale en banquet géant. « Ça va rester » : c'est une trace indélébile.
Comment faire patrimoine aux générations suivantes ?
Lâcher la voiture : pour quoi ? Comment ? Qu'est-ce que ça raconte dans les jeux théâtraux ? Beaucoup de scènes sont là-dessus.
Ça s'est resserré sur des gens assez moteurs pour faire bouger les pratiques. Mais aussi des fans de belles bagnoles.

Information (art. 7)

Les courts métrages diffusés étaient un peu machistes… C'est un point de vue assez engagé, mais dans le cinéma, comment la voiture est-elle mise en scène ?
Le garagiste et le curé ont été des complices de courte durée mais complices tout de même.

Identité (art. 3a)

Il y a des personnes qui revendiquent être sans voiture. À contrario, y a-t-il un militantisme pro-voiture ?

Coopération (art. 8) – participation (art. 5)

Quelle interprétation de la politique publique en termes d'impacts sur les mobilités ?
Quid des Gilets Jaunes sur les ronds-points ?
La question de Notre-Dame-des-Landes a-t-elle impacté ?
Une route nationale sépare la communauté de communes en 2 serait encore un gros sujet à approfondir…

Cas n°2 : « Réalisation d'un court métrage – Quartier prioritaire de Fontenay-le-Comte »
Présenté par Frédérique Millet-Grolleau, Déléguée générale, Association ArMulETe (Arts Multiples En Territoire)

Récit de la pratique

Dans le cadre du programme Ville et Visages, qui s'est déroulé sous forme de trilogie dans le Quartier prioritaire de Fontenay-Le-Comte, comprenant le quartier des Loges, Pommeraie-Sablières, Moulins.
1ère phase - 2016 / Projet sur le patrimoine humain. Rue des Loges, désaffectée, travail sur le patrimoine à partir des témoignages des habitants de cette rue. Lors de cette phase, l'association est interpelée par les habitants « Nous avons envie de faire un film ».
2ème phase – 2018 / Quartiers poétiques. Des artistes interviennent sur le quartier. Un documentaire est réalisé dans le cadre du concours France télévision « Filme ton quartier » sur proposition de l'animatrice du QPV, et un documentaire dans le cadre de l'épisode « Quartiers poétiques » proposé par ArMulETe. Les participants sont ravis du résultat lors de la projection du documentaire et fiers de le présenter dans le cadre du Festival du film de Fontenay. Ils disent cependant que cela ne répond pas encore tout à fait à leur envie de faire un film de fiction et que maintenant ils se sentent capables.
3ème phase – 2020 / Volonté de travailler sur le patrimoine qui disparaît : destruction de la tour principale de la cité HLM (quartier des Moulins), destruction du collège dans lequel bon nombre d'habitants sont passés, rénovation du château de Pommeraie-Sablières, qui sert de centre d'hébergement pour ex-SDF. Une salle du château va être détruite pour devenir un Open Space.
Idée de développer un projet autour de ces destructions-rénovations du quartier « Les habitants se font leur cinéma ! ». Bon moment pour faire le film souhaité par les habitants, sur ces lieux qui vont disparaître. Il n'est pas question de faire un documentaire mais bien un film de fiction, tout en sachant qu'il y a quelque chose de violent pour les habitants, à savoir la transformation de leurs lieux de vie.
Association ArMulETe porte le projet et recherche les financements pour sa réalisation. Animation et développement ensuite en partenariat avec d'autres acteurs du quartier, notamment pour mobiliser des participants : certains habitants mobilisés par l'animatrice Contrat de Ville, idem pour le centre social et pour les éducateurs de structures médico-social (Habitants du quartier et du château). Partenariat pour accès aux lieux avec bailleur social, principal du collège, etc
D'autres personnes qui vivent d'une manière ou d'une autre ces lieux voués à la destruction.
En termes de partenaires : des partenaires pour mobiliser des personnes, des partenaires financiers, des partenaires ressources en matériel et salles mises à disposition.
Il y a aussi des artistes sollicités pour accompagner au mieux le projet-processus avec l'enjeu que ce soit bien les habitants qui fassent le film.
Nous avions aussi comme enjeu la mobilisation de jeunes dans le cadre de l'action « Quartier d'été », demande du financeur.
Les artistes sollicités travaillent déjà avec nous et/ou sur le quartier, notamment pour le documentaire réalisé en 2018. 2 réalisatrices engagées sur cette 3ème phase.

- 1ère semaine : Stage « jeunes acteurs » - volonté d'une présence des jeunes dans ce projet – 8 jeunes sont mobilisés.
- 2ème semaine : travail sur le synopsis du film. Groupe intergénérationnel. Nous avons fait des balades dans les lieux pour que chacun puisse s'imprégner des lieux et imaginer avec les participants les histoires qui auraient pu s'y dérouler.
  3 synopsis réalisés par les participants, ensuite proposés aux réalisatrices. Une contrainte majeure : pouvoir filmer en 15 jours. Semaine d'écriture accompagnée par Frédérique. 30 personnes (2ème semaine d'Aout).
- 3ème semaine : Les réalisatrices arrivent. Elles constatent qu'aucun des synopsis proposés n'est réalisable en 15 jours. Trop long, synopsis pour un long métrage. Elles ont donc repris en un week-end la réécriture du synopsis à partir de ceux proposés par les participants.

Les métiers du cinéma sont explicités aux participants afin qu'ils puissent, selon leurs envies, se répartir toutes les fonctions. Les noms des personnes et leur fonction ont pu apparaître au générique du film. Nous tenions à cela.
La répartition s'est faite suivant les goûts et appétits des participants (contenter les personnes qui ont un gros appétit pour faire des choses et les plus petits appétits).
- Repérage des lieux de tournage – répartition des équipes.
Ecriture du scénario + préparation des costumes en parallèle de tout cela.
- Rappeur sollicité pour faire la BO du film avec les jeunes participants au « Quartier d'été ». Le film n'était pas encore écrit, complexe d'en faire la BO, mais ont réussi à le faire en partant de leur vécu sur la famille et le synopsis du film (thème de la famille également).

- 4ème semaine : Initiation aux prises de son et d'images. Séances techniques avec un professionnel.

Tournage en 5 jours seulement. Les horaires prévus étaient : matin – 10h / Repas – bonne pause / reprise jusqu'à 17h le soir. Mais cela a très vite explosé – nous étions débordés par tout ce qu'il y avait à réaliser en 5 jours. Nous avons réajusté au jour le jour. Les participants se sont pris au jeu, acceptaient de venir plus tôt le matin pour repartir tard le soir.
Les jeunes occupaient différents postes.
Il y a eu une quarantaine de participants sur le court métrage.
Avec des personnes en plus pour mener l'enquête auprès des habitants (collecte de témoignages).
Le rythme était effréné avec des horaires très élastiques.

- post-production : Le film est ensuite parti au montage. Réalisé par des professionnels (pas des participants habitants car trop juste en temps pour les inclure dans cette phase du film).

La projection était prévue le 19 novembre mais nous avons dû reporter au 12 juin (Covid).
Nous avons entre temps élaboré un livret souvenir à donner aux participants avec des photos tirées des 4 semaines consacrées à la création du film.
Réalisation de l'affiche du film à partir de ces photos + BO du film diffusion de cela par mailing et réseaux sociaux.
Volonté de faire une projection sur grand écran car nous considérions important de vivre cette 1ère ensemble afin qu'on ne minimise pas ce qui a été réalisé – c'est bien un vrai film + diffusion sur YouTube mais après.
Projection prévue au cinéma de Fontenay Le Comte + projection prévue sur un festival de films à Fontenay-le-Comte.

<u>Questions de précisions sur le récit</u>

Qui sont les participants ?
Les habitants du quartier prioritaire mais qui ne se connaissent pas forcément car sur 3 quartiers en réalité. Les habitants habitués de l'association.
Mobilisation ? Tour des partenaires / acteurs du médico-social. Proposition de rendez-vous chez les gens directement, en allant sur les lieux qu'ils fréquentent suivant leurs habitudes de vie aussi. Pas facile de mobiliser des participants en temps de crise sanitaire ! Certains parents étaient méfiants vis-à-vis de cela, pouvaient-ils laisser participer leurs enfants au projet sereinement ? Pour le RAP – BO du film, nous n'avons pas eu les jeunes de la tranche d'âge voulue de prime abord. Problème du COVID, refus des parents.
Il a fallu rassurer sur les conditions. Cela nous à forcés à aller en échanger avec les gens, plus fortement que d'habitude.
Tractage avec des bénévoles de l'association – ils ont donné un coup de main.
Le film a été beaucoup plus long que prévu. Il dure 20 min. Histoire de 2 familles rivales habitants de la tour qui va être détruite – les 2 familles convoitent le château. Elles meurent dans la tour, seuls les enfants y survivent et deviennent amis. Ils méritent le château – les enfants sont capables de vivre en paix.
Semaine d'écriture ? Sous forme d'ateliers – travail sur les éléments qui constituent une histoire. Travail sur les personnages. Les 3 synopsis avaient de nombreux points communs, notamment la violence intra familiale et entre familles. Les réalisatrices ont réécrit le synopsis en s'appuyant sur ces éléments.

Elles sont venues expliquer leur synopsis aux participants – comment elles ont fait leurs choix. Elles ont aussi laissé le temps aux participants de découvrir le nouveau synopsis pour qu'ils y repèrent les éléments qui venaient d'eux.
Choix des postes à tenir pour la réalisation du film ? Complexe à répartir ? On n'a jamais dit à quelqu'un « ce n'est pas possible », y compris pour les personnes qui voulaient tenir plusieurs postes. Certains ont d'ailleurs fait plus que ce qu'ils pensaient pouvoir faire (ex. d'une personne qui ne voulait pas jouer et qui a finalement tenu un rôle dans le film).
Il y a eu une grosse fête à la fin du tournage.
Sur le coup, il n'y a eu aucune frustration pour personne. Mais par le fait que le film n'ait pas été projeté le 19 novembre, et que le temps se soit écoulé depuis, a fait que chez certains des frustrations apparaissent : « ce n'est pas cette histoire que je voulais faire à la base ». Cette personne n'était pas là en continu sur le film, peut-être que sa frustration vient de là également, elle n'a pas vu tout le processus qui permet de comprendre le résultat.
Les personnes sont-elles en lien depuis cette expérience ? Dans les jeunes acteurs, il y a un autiste – acteur dans le film – qui donne des cours de théâtre à la maman d'un autre enfant. Les participants connaissent les structures impliquées et des liens se sont créés (ex. certains du CHRS vont dans d'autres structures depuis)
Quel travail sur les 3 lieux a été fait ? Faire le tour à pied de ces lieux pour que chacun se les approprie et commence à imaginer ce qu'il pourrait s'y passer.

Analyse droit par droit

Identité (art. 3a)

Il y a une identité de « terrain » - quartier en rénovation, sujet de base du projet. Identité forte portée par les habitants de ces lieux.
Méthodologie – l'équipe est allée voir les lieux fréquentés par les habitants. L'idée même du film vient des habitants. Leur envie est respectée, du sujet à la forme prise pour le traiter.
Sur le synopsis : liberté d'expression des personnes. Même si les réalisatrices ont ensuite pioché là-dedans pour écrire un nouveau synopsis, les éléments des participants sont bien là.
1er jour – photo des lieux qui allaient disparaître pour en parler sous forme de fiction. 2ème jour – enquête auprès des habitants, faite par les participants sur leur propre fiction des lieux –comment cela est-il perçu par les habitants.
Nous avions vraiment la volonté qu'ils s'emparent des choses. Les étapes de construction des personnages ont resservi directement la manière de les jouer.
La réalisation des synopsis a permis la constitution du groupe.
Fred est identifiée dans le quartier, relation de confiance instaurée – facilite la manière d'être en relation avec eux et de solliciter leur expression.
Choix dans les idées ? Quel champ libre ? + tu donnes les contraintes + tu libères les gens (ex. faire avec 3 lieux, temps du filmage etc.)
Ce sont des contraintes légitimes, comprises par les participants.
Les demandes des participants ne sont pas toujours explicites – exemple sur la salle du château, le rappeur « tu te rends compte tout cela va disparaître », il en va de même pour le collège « on est tous passé par là » etc. On a compris que ces lieux avaient vraiment de l'importance pour les participants et que le film devait parler de cela même s'ils ne l'ont pas dit expressément.
Identification – apparition dans le générique du film. Film avec le quartier, pour le quartier, dans le quartier.
Investissement des participants car fondée sur leur référence au quartier.
Équipe du film qui travaille jour et nuit – engagement car on leur doit l'excellence. Le choix des artistes s'est aussi fondé là-dessus : des personnes qui acceptent de s'engager là-dedans, avec tous les débordements que cela comprend – il faut que cela corresponde à leur manière de faire, soit raccord avec cela. L'accompagnement a été chronophage.

Diversité (art. 3b)

Diversité des rôles à jouer sur le film (technique comme personnage). Cela ne correspond pas à la réalité d'un tournage. C'est aussi la COVID qui a généré cela – nous n'avions pas assez de monde pour tenir tous les rôles. On s'est organisés comme cela même si c'était loin d'être simple à gérer sur le tournage.
Se reconnecter avec son quartier – transmettre quelque chose
Les gens se croisent dans leur quotidien mais cela ne veut pas dire qu'ils se connaissent. Un tel projet, vécu intensément permet d'avoir un autre rapport aux gens, de les connaître autrement, d'en apprendre plus sur le quartier dans lequel on habite.
Synopsis – violence entre familles… n'est-ce pas enfermer les gens dans une image négative du quartier ? Cela permet peut-être aussi de la maitriser – côté salvateur de la fiction ?
Atelier Rap décidé par qui ? Public 14-18 ans – c'est une demande du financeur au départ mais il n'y a eu que 2 inscrits… Caricature Rap – jeunes – HLM ?
Château – histoire sinistre mais passe par la comédie. Synopsis trash, violente – quelle ficelle tirer sur cette violence de la rénovation ?
« Atelier d'écriture » - Frédérique a trouvé un autre terme pour solliciter la participation car « atelier d'écriture » est propre au secteur, les gens ne savent pas ce en quoi cela consiste et ne sont pas attirés par cela. Ce n'est donc pas énoncé comme tel. En revanche, une fois qu'ils l'ont vécu, on dit « atelier d'écriture ».
Facilitation de l'écriture – médiation – besoin de scribe pour certains.
Une femme de 56 ans disait qu'elle ne savait pas écrire, et au final on s'est aperçus que si, elle savait mais ne voulait pas car c'est ce qu'elle a entendu d'elle quand elle était à l'école…

Éducation/Formation (art. 6)

Atelier d'initiation basé sur les envies de chacun et les compétences des professionnels.
Mise en capacité des personnes pour qu'elles fassent elles-mêmes.
Pouvoir asseoir aussi les expressions des gens sur des compétences, des choses à expérimenter pour le tournage du film. Volonté de ne jamais dire non aux gens s'ils expriment des envies.
Transmission non verticale durant le tournage, parfois combines à trouver pour que les choses puissent se faire – tout le monde était autour de la table pour chercher des astuces.
Valorisation du rôle de chacun là-dedans – sans les participants, rien n'aurait pu se faire. C'est eux qui ont à apporter des choses sur l'histoire de leur quartier. On n'est donc pas dans la démagogie, s'ils ne sont pas là, rien ne se fait. Responsabilité par rapport à ce qui se fait, vis-à-vis des autres etc.
Les savoirs se transmettent dans l'expérience même des choses. Expérience du débordement, les horaires qui explosent, expérience du labeur que demande la création d'un film.
Expérience du tournage mais pas du montage n'est pas comme si on n'allait pas jusqu'au bout des choses ? C'est aussi prendre conscience qu'il faut un peu plus de temps et de compétences pour certaines étapes, justement, pas de démagogie vis-à-vis de cela.
Cela n'est pas l'objectif que d'aller faire croire qu'on peut être expert en tout.
En revanche, on s'est largement appuyés sur les compétences des habitants du quartier pour certaines choses (ex. les costumes, appel aux stylistes-amateurs du quartier, couturiers etc.) – ils ont porté à bras le corps le pôle couture/costumes.
Le public est un public volatile – une durée d'un mois est déjà énorme – en 1 mois, on ne peut pas espérer l'implication des personnes dans tous les aspects du tournage/montage/diffusion d'un film.
Y-a-t-il des suites possibles pour les participants ? « Mon quartier est une légende » - suite du projet, également trilogie sur 3 ans, avec une personne formée sur l'accompagnement à l'image.

Information (art.7)

Information sur les suites du projet et l'accompagnement des projets qu'ils voudraient porter.
Livret (fait par un stagiaire), Affiche, BO, diffusion du film – relais d'informations.
Important pour les participants d'être dans un livre, quelque chose d'officiel.
Rappel de ce par quoi ils sont passés pour réaliser ce film.
Vidéos témoins de l'impact d'un tel projet sur leurs liens à la ville (témoignages des participants du projet).
https://youtu.be/tFWRhhtia6s

Mobilisation – appel grand public – Flyer dans les 1500 boites aux lettres + affiches dans les immeubles mais rien ne vaut le contact direct. Avec le covid, il a fallu aller chercher les gens partout, dans leurs lieux de vie, lieux quotidiens.
D'un projet à l'autre nous n'avons pas les mêmes gens, le réseau de connaissance s'amplifie de cette manière.
1ère fois qu'on travaillait avec le CHRS dans le cadre du Contrat ville – cela créé de nouveaux liens – meilleure connaissance du lieu par les participants aussi qui peuvent à leur tour en parler mieux.

Participation (art. 5)

Bel exemple de prise en compte de la participation – mobilisation qui semble importante.
On sent une réelle adhésion des participants au projet – ils y restent jusqu'au bout.
Mixité des participants dans et hors quartier.
Rendre les participants médiateurs du projet et de ce qu'il s'y déroule par les enquêtes ou tests de leurs fictions auprès des autres habitants.
Ils expliquent aux autres ce qu'ils sont en train de faire.
Projet construit avec eux, en s'adaptant aux attentes.
Donner les contraintes – les participants peuvent d'autant y prendre part, en être acteur.
Attention toutefois à l'épuisement des habitants – sur-sollicitation dans les quartiers. Prioritaires / multiples projets « participatifs ». Vigilance à avoir sur le rythme des projets.
Analyses à porter sur leur rapport au quartier, ce qu'il se créé entre participants, les relations qui se font, y compris au-delà du projet.

Coopération (art. 8)

Idée du film qui vient des habitants. Dans la conception du cadre général, les habitants semblent moins impliqués.
C'est peut-être aussi cela le rôle d'une structure culturelle (trouver les financements, les cadres qui permettront que les envies se réalisent).
Les porteurs du projet paraissent avoir expliqué clairement le cadre aux participants.
Explication sur les choses qui étaient faites sans eux (montage).
Enjeu de constituer un groupe malgré ces différents niveaux d'implication.
Questionnements – liens entre les coopérateurs (équipe accompagnateurs), comment se prennent les décisions, volonté d'une coopération horizontale (y compris avec les financeurs ?)

Patrimoine (art. 3c)

Volonté de travailler à partir des lieux importants pour les gens, et qui doivent être détruits : la tour principale de la cité HLM, le château, le collège. Le fait que les lieux soient le décor du film et le travail en amont (visites, repérages, etc.) a peut-être permis aux personnes de les découvrir / redécouvrir.
Permet de faire reconnaître des lieux qui ne sont pas (peut-être le château ?) identifiés par les institutions comme ayant une valeur patrimoniale, et qui pourtant ont de la valeur pour un certain nombre de gens. Cela pose la question de la protection qui en découle (un patrimoine reconnu par l'institution ne sera pas détruit…).
Travailler sur un patrimoine qui va être détruit : quel sens ?
Quelles histoires de ce patrimoine ? Comment on travaille sur les différents patrimoines exprimés dans le projet ?
Question sur le choix du patrimoine : les lieux vont disparaître. Qu'est-ce qu'il s'est passé à l'intérieur ? Qu'est-ce qui fait l'attachement à ces lieux et leur valeur patrimoniale ? Est-ce qu'il y a d'autres patrimoines que le bâti ? Comment ces questions ont-elles été travaillées ? Est-ce que les personnes ont pu exprimer pourquoi elles y étaient attachées et quels attachements ?
Patrimoine culturel dans le festival + cinéma : permet de se connecter à des lieux de diffusion, et d'opérer une forme de transmission aux habitants de la ville de ce patrimoine.
Livret, affiches, photos qui restent – font trace et souvenir. Est-ce que les habitants ont choisi de constituer ces supports ? Comment les ont-ils reçus ?
Patrimoine personnel – intra familial : question de la transmission intergénérationnelle, les vécus, appropriations, valeurs accordées aux lieux étant probablement différentes selon les générations. Certains ateliers étaient

dédiés (réservés ?) aux jeunes. Y a-t-il eu des temps plus intergénérationnels, des occasions de partager et transmettre, de mettre en débat ce qui avait de la valeur pour chaque personne ? Comment les familles des jeunes ont été associées au projet ?
Quel lien avec d'autres références patrimoniales (ex. Roméo et Juliette / le conte etc.) ?

Communauté (art. 4)

On remarque que les porteurs de projet se sont adressés à des communautés identifiées : habitants QPV, centre, collège, jeunes etc. Comment ces catégories ont-elles été dépassées ensuite ? Est-ce qu'il y a eu des liens, des recompositions ? Y a –t-il eu des temps d'interconnaissance, des occasions de recomposer des communautés ? Conditions sanitaires ne facilitent pas les choses…
Quels liens tissés après ?
D'après le récit qui est fait du projet, une communauté s'est créée autour du film, avec les différentes parties prenantes (ArMulETE, réalisatrices, habitants, etc.). La fête à la fin du tournage, la projection finale, et peut-être d'autres temps informels ont sans doute été des moments forts pour tisser et entretenir les liens au sein de cette communauté. Ces liens ont visiblement perduré, pour une partie au moins, et débordé le cadre du projet.
Peut-être de façon plus transversale avec les autres droits, on remarque que la réalisation du film a été menée sur un temps assez court, et de plus impacté par la crise sanitaire. Est-ce que ce temps a été suffisant pour se connaître, échanger, transmettre, etc. ?

Conclusion de la journée

Tour de gradin

Pour conclure cette journée, chaque personne est invitée à dire quelques mots. Plusieurs ont apprécié pouvoir « mettre des mots » sur leurs pratiques, sur des choses faites parfois de façon « empirique ». Cette journée a amené de nombreuses questions, a rajouté de la complexité « dans le bon sens du terme » : comment laisser vivre un projet au-delà du cadre qui est défini ? Comment repenser le travail du bilan, de l'évaluation au regard des droits culturels ? Comment composer avec les appels à projet ? Comment partager les enjeux des droits culturels avec ses collègues, d'autres services, les élu·e·s ?
Les droits culturels « ouvrent le champ des possibles » : pour « penser les projets autrement », pour avoir une autre « grille de lecture » pour regarder les projets que l'on met en œuvre en se posant « des questions claires ». La nécessité de la « confrontation » collective des questionnements et de l'existence d'espaces de réflexion est pointée. Ce fut donc une journée dense, qui a donné envie « d'aller plus loin », même si « il faut que ça fasse son chemin ».
Quelle question vous paraît-il intéressante de vous poser sur un projet de médiation dès lors que vous voulez mettre en œuvre les droits culturels ?
« Est-il réaliste de construire un projet sans public cible ? »
« Selon toi, qu'est-ce qui a le plus surpris les personnes qui ont contribué au projet (ce à quoi elles ne s'attendaient pas) ? »
« Comment améliorer ma mémoire ??? »
« Est-ce que chaque participant·e au projet est intégré·e avec bienveillance ? »
« Quelle(s) limite(s) de la coopération dans la mise en œuvre du projet ? »
« Est-ce que la thématique retenue pour le projet intéresse / parle au(x) public(s) visé(s) ? »
« En quoi le projet permet-il aux différentes parties prenantes (« destinataires », financeurs, relais éventuels…) de trouver des espaces / des temps de négociation et de co-construction ? »
« Comment mettre en valeur les diversités personnelles dans nos projets de médiation ? »
« Est-ce que l'on a pris en compte l'envie des participants ? »
« Quelle place peuvent avoir les parties prenantes dans la création de nouveaux projets ? »
« Est-ce que chacun des acteurs fait la distinction entre savoir et croyance ? »
« Qu'ai-je en commun avec la / les personne·s à laquelle / auxquelles je m'adresse ? Et idem : de différent ? »
« D'où le projet prend-il sa source ? »
« Est-ce que je parle le même langage que les autres acteurs du projet ? »

« Les acteurs·trices d'un projet peuvent-ils / elles aussi entre être les porteurs·teuses ? »
« A-t-on pris en compte l'identité de chacun ? »
« Comment ne pas faire obstacle aux personnes avec les valeurs qu'on défend ? »
« Mon projet est-il respectueux des diversités culturelles des participants ? »
« Ai-je bien écouté tous les participants ? »
« Proposer différents niveaux / manières de participation. »
« Est-ce que tu as choisi d'être ici ? »
« Où intervient la notion de dignité dans chacun des droits afin de les respecter au mieux ?? »
« Quel apport individuel et quel apport pour le collectif ? »
« Quelle personne ce projet va toucher ? »

Spectacle *Baribulles* et échanges

Impromptu sonore barytonesque acoustique pour couche-culotte de 20mn à jouer dans les crèches, les halte-garderies et les réseaux RAM.
Par Ronan Le Gourierec, musicien (saxophone baryton et bombarde) et coordinateur artistique des L1 (musiques traditionnelles) au Pont Supérieur Bretagne/Pays de la Loire.

En savoir plus

Mardi 11 mai 2021

La journée a commencé par un nouveau jeu brise-glace, qui a consisté à écrire un mot, une phrase ou un dessin que nous évoque la journée d'hier. Voici ce qui en ressort par ordre alphabétique :

Absence
Communauté de buveurs de café
Communauté du thé
Coopération
Coopérer
Dense
Diversité
Emergence
Ensemble
Envie d'en savoir plus
Envies
Etoile (dessin)
Identité
Infusion intraveineuse
Je n'y étais pas ! curiosité et manque donc
Joyeux
La communauté des buveuses de thés !
Points cardinaux (dessin)
Rencontres
Re-questionnement constant
Surprise
Waouh ! Y'a plus qu'à…

Conférence de Patrice Meyer-Bisch

Patrice Meyer-Bisch, philosophe, est coordonnateur de l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme (IIEDH) et de la Chaire Unesco pour les droits de l'homme et la démocratie, Université de Fribourg ; fondateur de l'Observatoire de la diversité et des droits culturels (programme de l'IIEDH). Il mène des recherches d'observation/action dans plusieurs pays en Europe, en Afrique de l'Ouest et au Maghreb. Son enseignement porte sur l'ensemble des droits de l'homme dans leurs rapports au politique et à l'économie, en particulier les droits culturels et les droits économiques.

Voici le lien pour regarder la conférence.

Questions posées à l'issue de la conférence et retranscrites ici par Marthe Bouganim :

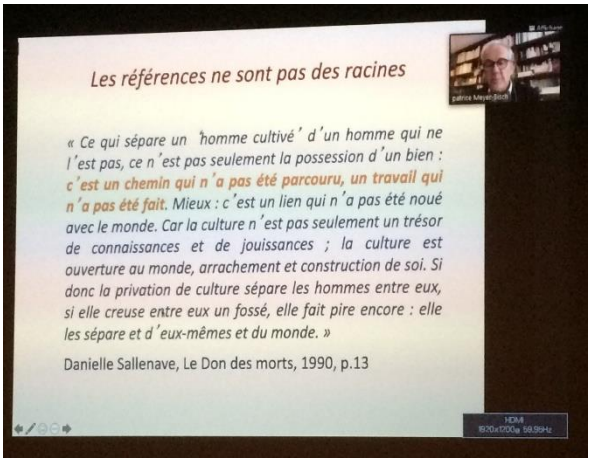

« Ça nous a fait beaucoup de bien. Ça a permis de compléter les choses dites hier et de bien s'imprégner.
Ça venait donner du sens sur la notion de culture.
On est plus sur l'universalité de la culture et de la question de soi avec les autres.
Ça ouvre des clés de compréhension en tant que personne, en tant que professionnelle,
d'être moins sur la question de la descendance et plus sur quelque chose d'universel.
Question : sur la ressource culturelle de qualité qui sous-tend une évaluation. Comment on se positionne sur ce qui fait qualité ?
Hier on parlait de patrimoine. Quand on est sur des publics très divers. Quand un groupe dit "moi ce que j'adore, c'est Koh Lanta". Comment on se positionne ? Des fois, je suis hyper mal à l'aise par rapport à ça.
Ce qui me questionne dans ma pratique de professionnelle aussi, ce sont ces droits culturels par rapport aux droits fondamentaux. C'était votre conclusion, c'est vraiment intéressant dans notre travail qui peut être très descendant. Ce rapport avec les droits fondamentaux je trouve ça très intéressant.
Ça me questionne sur mon travail au quotidien, où on est dans des positions sur le cheval blanc, pas forcément au bon endroit.

A quel endroit on se retrouve dans nos institutions culturelles ?
Ce que je retiens comme image c'est cette histoire de "toucher". Cette histoire des porosités.
Un philosophe parlait des 5 sens, je garde cette image : on ne peut pas dire qu'on a touché tant de personnes sans qu'elles nous touchent...
Dans nos structures, par ex. communautés de communes, municipalités etc., comment réussir à s'extirper des injonctions : aller vers, publics éloignés, empêchés, ceux qui ne sont pas là... en n'étant pas dans une captation de ces personnes-là. Comment répondre à ces demandes des politiques culturelles en étant sur un niveau d'égalité avec les personnes ?
Comment faire avec les contradictions ?
Comment on doit penser les projets culturels en direction des personnes "éloignées de l'offre culturelle" ? Il y a une sorte d'injonction de la part des financeurs, avec une temporalité, un cadre...
Il n'y a pas d'espace possible pour l'imprévisible, l'inattendu, pour penser des projets culturels ouverts sans avoir un résultat final, même si pour les financeurs on est obligés de se projeter.
Il y a quelque chose à trouver entre notre mission d'apprendre, d'instruire, sans imposer, obliger, quelque chose à trouver au milieu de ça, apprendre pour que les gens s'en saisissent et que ça puisse être partagé.
En France on parle de la culture. Pourquoi ne pas le renommer ministère des beaux-arts ?
Pour donner, il faut savoir recevoir. Il faudrait repartir de cette base pour que chaque individu sache explorer ses propres ressources.
Si j'ai bien compris, vous avez parlé de libertés culturelles et de libertés instruites. L'éducation est au centre pour éclairer ces droits culturels. Est-ce qu'il ne faut pas revoir l'organisation des structures, et la présence de la programmation. Est-ce qu'un lieu de diffusion pourrait être plutôt un lieu centré sur le projet éducatif ? Si on veut faire un projet de lieu culturel en accord avec les droits culturels, ne faudrait-il pas avoir un axe éducatif plus fort ? Je suis directrice de conservatoire, donc pas du tout un lieu de diffusion.

Théâtre Forum

Un atelier proposé par Adélie Truillet et et Lyse Poisson de Telle pêche, telle figue

Telle pêche, telle figue propose des formations en milieu social, culturel et éducatif mais aussi au sein des entreprises. Chaque intervention est basée sur l'improvisation théâtrale. Interactive et ludique, la pratique de l'improvisation théâtrale est l'outil idéal pour se découvrir soi-même et apprendre à connaitre les autres. À l'issue de chaque séance, les participants identifient leurs zones de progression et se fixent des objectifs concrets à mettre en œuvre.
En savoir plus

Trois scénettes ont été jouées :

1. Une médiatrice culturelle organise un bord de plateau après un spectacle sur le zéro déchet. Une spectatrice particulièrement enthousiaste monopolise quelque peu la parole, tandis qu'une autre cherche à quitter la salle.

2. Une médiatrice culturelle présente un projet « participatif » à destination de personnes accompagnées par un centre social lors d'une réunion avec ces dernières. Le projet présenté ne correspond pas aux attentes des personnes conviées par l'animatrice du centre social.

3. Cette même médiatrice culturelle fait le point avec sa directrice, dont la préoccupation principale semble être de trouver des participant·e·s qui s'engagent dans le projet.

Ces trois situations ont fait émerger de nouveaux questionnements sur la forme et la façon de proposer un bord de plateau, sur le travail d'interconnaissance et de co-construction à mener lorsque l'on cherche à monter un projet « participatif », sur le fonctionnement interne d'une structure et la recherche de valeurs communes au sein d'une équipe professionnelle, etc.

Conclusion

Nous avons invité Gaëlle Lecareux, directrice d'Onyx à passer les deux journées de formation avec nous et nous faire part d'une synthèse subjective, de partager son regard sur cette formation pour la clôturer. Voici le texte qu'elle nous a adressé, lu par Elise Denier à la fin de la formation :

Je vous ai fait faux bond et j'en suis désolée.
L'appel des contraintes administratives liées à la reprise de nos activités, plutôt une heureuse nouvelle pour notre secteur, m'a rattrapé au réveil et ne me quitte plus depuis.
Voici malgré tout et rapidement, quelques mots pour honorer mon rôle de grand témoin.
Je ne sais pas trop ce qu'est un grand témoin, du coup je m'approprie le terme comme suit :

J'ai été témoin hier :

- D'une très grande qualité d'échanges et de réflexion au sein de votre collectif de médiateurs. C'est une vraie richesse pour les structures pour lesquelles vous travaillez. Les questions que vous vous posez aujourd'hui ne se posaient pas à nous (j'ai été chargé de projets et de médiation jusqu'en 2009) fin des années 90 et début des années 2000. Dans la lignée des années Malraux, nous étions contraints à penser nos actions plutôt comme des faire-valoir d'un projet de diffusion et non pas comme des objets avec une fin en soi, une belle fin en soi.

- Vous vous affranchissez de ce rôle de faire-valoir et c'est une vraie aubaine pour que les projets artistiques aient un véritable sens sur vos territoires et dans vos structures.

- Vous abordez les droits culturels, même si à la première lecture cela peut sembler un peu abstrait, sans complexe. Vous mordez dedans sans vous casser les dents. Bravo

- Vous naviguez au quotidien dans la complexité : multiples interlocuteurs des actions, objectifs et intérêts divergents pour un résultat fédérateur, planning de fous, réglementations parfois contradictoires avec le bien fondé des projets, … C'est bien ce qui fait la richesse de toutes ces actions de médiations. Les droits culturels vous, nous, rappellent tout ça. Ne pas avoir peur de la complexité, de la nuance et de l'élégance dans la relation à l'autre.

- La question de la dignité n'a pas été abordée de front hier, mais elle est bien sous-tendue à chacun des droits culturels. Mettre en mouvement les droits culturels quand on met en œuvre une action c'est poser la dignité au premier plan de toutes nos actions.

- Vous posez la question de la relation humaine comme étant au centre de vos processus, démarches et modalités. Et cette relation qui se tisse est précieuse mais peu quantifiable dans les systèmes évaluatifs en cours. Comme la rendre visible ? La réponse ne serait-elle pas dans les droits culturels ? Question ouverte.

- Le champ lexical est d'une première importance pour parler un langage commun sans qu'il en soit simpliste mais qu'il puisse à la fois inclure et ne pas exclure.

Voici les quelques mots que je peux vous dire en cette fin de journée que je passe pourtant ailleurs.
Haut les cœurs,
Gaëlle